

ORDRE DU JOUR

RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC

HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – 5801, BOULEVARD CAVENDISH

LE LUNDI 8 AVRIL 2013

- Hommage aux bénévoles dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole

1. PÉRIODE DE QUESTIONS

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 mars 2013

3. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Finances
- c. Services juridiques/Greffe
- d. Loisirs et parcs
- e. Affaires publiques, communications et technologies de l'information
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Achats
- i. Développement urbain
- j. Service de sécurité incendie
- k. Service de police

5. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ELEANOR LONDON CÔTE SAINT-LUC

- a. Règlement 2401 – Règlement créant la grille tarifaire de la Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc pour les activités en 2013 – Adoption
- b. Embauche d'un consultant à l'animation, jardins communautaires

6. FINANCES

- a. Résolution pour autoriser la Ville à payer une facture de ZSA Accounting Recruitment
- b. Avis de motion pour différents règlements d'emprunt relatifs au Budget d'immobilisations 2013
 - 1. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2404 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour réparations de trottoirs sur différentes voies artérielles et autres rues »
 - 2. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2405 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 1 100 000 \$ pour le resurfaçage de certaines rues »
 - 3. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2406 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 2 124 000 \$ pour réparations et gainage des infrastructures de l'eau »
 - 4. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2407 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour des rénovations »

- au bâtiment des Travaux publics situé au 7001, chemin Mackle dans la Ville de Côte Saint-Luc »
5. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2408 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour des rénovations à l'hôtel de ville situé au 5801, boulevard Cavendish dans la Ville de Côte Saint-Luc »
 6. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2409 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour la conversion de la source de chauffage au gaz naturel à la piscine municipale extérieure de Côte Saint-Luc située au 7500, chemin Mackle »
 7. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2410 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 105 000 \$ pour l'installation de compteurs d'eau dans tous les édifices municipaux dans la Ville de Côte Saint-Luc »
 8. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2411 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 25 000 \$ pour l'amélioration d'équipements de terrains de jeu et d'installations dans les parcs »
 9. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2412 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 60 000 \$ pour l'aménagement paysager de parcs et espaces verts sur des propriétés appartenant à la Ville de Côte Saint-Luc »
 10. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2413 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour l'amélioration d'équipements et d'installations dans les parcs Richard Schwartz et Nathan Shuster »
 11. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2414 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 10 000 \$ pour la construction d'une piste cyclable dans la Ville de Côte Saint-Luc »
 12. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2415 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour la création d'un projet d'agriculture urbaine et pour l'aménagement paysager de Jardins communautaires dans les parcs et espaces verts de la Ville de Côte Saint-Luc »
 13. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2416 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 165 000 \$ pour l'achat de différents véhicules pour la Ville de Côte Saint-Luc »
 14. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2417 à être intitulé :
« Règlement autorisant un emprunt de 10 000 \$ pour l'achat et la plantation d'arbres dans la Ville »

7. RESSOURCES HUMAINES

- a. Nomination d'un coordonnateur, événements promotionnels et spéciaux
- b. Embauche d'un stagiaire juridique – Services juridiques et greffe
- c. Embauche d'un commis de bibliothèque
- d. Embauche d'un coordonnateur, services multilingues – Bibliothèque
- e. Cessation d'emploi – Employé auxiliaire col bleu
- f. Cessation d'emploi – Employé auxiliaire col blanc
- g. Embauche d'un commis de bibliothèque
- h. Autorisation de participer à l'appel d'offres de l'UMQ pour les services professionnels d'un consultant pour la gestion de la Mutuelle de prévention en santé et sécurité

8. SERVICES JURIDIQUES/GREFFE

- a. Dépôt d'une correction conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes concernant le Lot n° 5 201 872

9. LOISIRS ET PARCS

- a. Approbation d'un contrat d'entretien pour le Club de tennis de Côte Saint-Luc

10. TRAVAUX PUBLICS

- a. Participation à l'appel d'offres regroupé de la Ville de Montréal pour la fourniture de gaz naturel
- b. Ordre de changement : Fournisseur de niveleuses Jean-Guy Lavallée (C-35-10) pour décembre 2012
- c. Adjudication d'un contrat (Q -01-13) pour les produits chimiques et l'entretien pour les piscines extérieures – Été 2013

11. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a. Scarification de l'avenue Macdonald – Phase 2 : Contrats d'entrepreneur et de services professionnels
- b. Annulation de l'appel d'offres pour réparations de trottoirs : C-02-13

12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN**12.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

- a. 5791 Jubilee
- b. 5724 Place du parc
- c. 5757 Cavendish
- d. 7005 Kildare
- e. 5615 Parkhaven

12.2 a. Deuxième projet de règlement de zonage n° 2217-V V-P2 à être intitulé : « Règlement pour amender le Règlement de zonage n° 2217 de la Ville de Côte Saint-Luc afin de modifier les limites actuelles de la Zone RU-20 et d'abroger la Zone CE-1 » - Adoption

b. Deuxième projet de règlement de zonage n° 2217-WW-P2 à être intitulé : « Règlement pour amender le Règlement de zonage n° 2217 de la Ville de Côte Saint-Luc afin d'obliger les propriétaires à gazonner les lots vacants, de réduire les limites actuelles de la Zone PM-30 et de créer, dans les anciennes limites de la Zone PM-30, la nouvelle zone CD -12 » - Adoption

13. Position sur les questions à présenter lors de la prochaine séance du Conseil d'agglomération de Montréal

14. AUTRES AFFAIRES EN COURS**15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS****16. LEVÉE DE LA SÉANCE**